

Une note au bas de la page indique la quantité de charbon que consomment ces navires:

Consommation de charbon. Ces navires consomment plus de charbon par cheval-vapeur que les anciens "Diadem" et les navires de 16,500 chevaux-vapeur consomment de 15 à 16 tonnes par heure.

Sir WILFRID LAURIER: J'ai mes propres renseignements quelque part, mais j'en ai tant que je ne puis trouver celui-ci dans le moment.

M. BLAIN: Ce n'est pas un très bon commencement de dépense d'argent dans le Canada pour la construction de notre marine. Ces navires semblent être du type le plus petit, et si le Gouvernement se propose de construire plus tard les plus gros navires dans le Canada, j'espère qu'il ne prendra pas cet achat comme précédent, parce que les navires de ce type pourraient être construits au Canada, les salaires payés à des ouvriers canadiens et les matériaux achetés dans le Canada.

Sir WILFRID LAURIER: Très bien, je me le rappellerai.

M. R. L. BORDEN: Je remarque que le ministre de la Marine et des Pêcheries, à la conférence de 1907, à la page 141, a dit ce qui suit:

Nous avons pris, ou allons prendre à notre charge les arsenaux maritimes à Halifax et Esquimalt—en réalité, nous sommes déjà en possession de ceux d'Halifax depuis le 1er janvier. Je ne sais pas combien ces arsenaux ont coûté à l'amirauté anglaise—du moins celui d'Halifax, mais je puis dire que nous avons assumé toutes les obligations relativement à ces arsenaux, et nous avons décidé de verser nous-mêmes l'argent que l'amirauté anglaise devait donner comme souscription annuelle pour l'arsenal maritime d'Halifax.

Au sujet de l'arsenal à Halifax, j'ai remarqué dans le rapport qu'on s'en servait présentement tout à fait comme magasin pour les provisions. Je crois que mon honorable ami de Victoria a comparé ces arsenaux à une boutique d'articles d'occasion. Est-il vrai que le Gouvernement paie pour ces arsenaux l'argent qui devrait être payé par l'amirauté anglaise?

Sir WILFRID LAURIER: On m'informe que les négociations ne sont pas encore complétées.

M. R. L. BORDEN: Mais il n'a pas été question de négociations. Voici ce que l'on dit:

Nous avons assumé toutes les obligations au sujet de ces arsenaux et nous avons décidé de verser nous-mêmes l'argent que l'amirauté anglaise devait donner comme souscription annuelle pour l'arsenal maritime d'Halifax.

Telle a été la raison qui a été donnée à la conférence de 1907 pour ne rien faire; les faits sont rapportés clairement, et je veux savoir s'ils sont vrais ou non.

Sir WILFRID LAURIER: La question en est une qui relève de l'administration du département de la Marine et des Pêcheries. Je suis prêt à discuter le bill, mais je ne puis pas donner à mon honorable ami le renseignement qu'il demande avant que je l'aie obtenu du département de la Marine et des Pêcheries.

M. R. L. BORDEN: Le ministre a parlé avec un certain mépris des chantiers australiens, et il a vanté la générosité du Canada en ce qui concerne les deux qui nous appartiennent. Apparemment il n'était pas exact. Ces paroles à la page 3403 du Hansard et à la page 26 du Livre bleu ne s'accordent pas. Il était porté à user de sévérité à mon égard parce que je critiquais les termes du bill. Je suis étonné de constater que ces paroles ne s'accordent pas avec celles du Livre bleu.

Sir WILFRID LAURIER: Je prendrai note de toutes les questions, et je m'efforcerais de satisfaire la curiosité de mon honorable ami.

M. HUGHES: Quelle est la différence entre les attributions d'un amiral ou commodore de première classe comparées avec celles d'un officier du même rang dans la marine impériale.

Sir WILFRID LAURIER: Je n'en connais pas.

M. R. L. BORDEN: J'ai tenté de faire une estimation basée sur les rapports qui ont été déposés, du prix que coûterait cette flotte pendant les dix premières années. C'est une estimation approximative seulement, et ceux qui ont des renseignements officiels et qui sont plus au courant que moi pourront me corriger mon estimation, et je suis prêt à accepter ce qu'ils diront. J'ai basé mon estimation autant que j'ai pu, sur les rapports qui ont été déposés et sur l'estimation faite par le ministre de la Milice. D'après l'estimation faite par le ministre de la Milice, que je trouve à la page 3406 du Hansard, le coût d'entretien sera de \$6,685,000 pour les quatre premières années. Le prix d'achat du Rainbow n'est pas compris. Je le mets à \$250,000. Cela fait \$6,935,000. A la page suivante, je constate que le coût de construction de onze navires sera de \$11,703,000, d'après la déclaration du premier ministre, et si ces navires sont construits au Canada nous devons ajouter 33 p. 100 sur \$9,940,000 pour l'augmentation du prix de construction. Cela fait \$3,313,000. Le total de ces deux sommes sera de \$16,043,000. Le grand total alors jusqu'à date sera de \$21,978,000. L'entretien pendant ces années,